

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/12/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20231212-134118-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 12
décembre 2023
D-2023/385**

Aujourd'hui 12 décembre 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H50 à 18H10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Céline PAPIN présente sauf de 14h26 à 15h05

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent à partir de 16h00, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 18h15, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 18h40 .

Excusés :

Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Aide exceptionnelle - Médecins Sans Frontières - Autorisation-Décision -

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La situation en Israël et dans les territoires palestiniens depuis le 7 octobre nous montre le pire visage de la guerre, faisant des populations civiles les premières victimes.

Après les horribles attaques terroristes menées le 7 octobre par le Hamas, ayant fait 1 200 victimes selon les autorités israéliennes, la riposte d'Israël se traduit par une campagne de bombardements d'une intensité inédite sur la bande de Gaza. Cette réponse militaire a conduit à plus de 14 000 personnes tuées, selon les chiffres communiqués par le ministère de la Santé de Gaza. Plus de 190 palestiniens auraient également été tués dans les autres territoires palestiniens.

La communauté internationale s'est mobilisée afin notamment d'apporter une aide humanitaire aux populations civiles. Le Gouvernement français a organisé le 20 novembre l'acheminement d'un nouveau fret humanitaire d'urgence au profit des Palestiniens de la bande de Gaza, via 11 tonnes de médicaments, équipements et matériel médical pour renforcer les structures sanitaires d'urgence.

La Ville de Bordeaux, qui se montre solidaire des peuples israéliens et palestiniens au titre de ses liens étroits avec Ashdod en Israël et Ramallah en Palestine, souhaite apporter une aide exceptionnelle dédiée aux urgences de santé.

Les équipes de Médecins Sans Frontière (MSF) interviennent depuis 1989 dans les territoires palestiniens. Composées d'expatriés internationaux et de salariés palestiniens, elles travaillent notamment à Gaza en fournissant des soins médicaux et un soutien au système de santé qui manque de personnel et de fournitures médicales. En Cisjordanie, le travail de MSF comprend le développement de services psychologiques et psychiatriques pour les personnes touchées par la violence, un soutien aux centres de santé communautaires et aux plans d'intervention d'urgence, ainsi que des soins de santé primaire.

MSF a annoncé la création d'un Fonds régional d'urgence afin de permettre à aux équipes de mettre en place des activités médicales pour les victimes du conflit en cours. MSF évalue actuellement les besoins financiers à 50 millions d'euros pour mener ses activités médicales entre 2023 et 2025. Ce Fonds régional d'urgence pour Gaza permettra de financer les activités menées par MSF à Gaza, en Cisjordanie, au Liban, en Égypte, ainsi que de nouveaux projets potentiels qui pourraient ouvrir dans d'autres pays de la région.

En votant cet appui, nous permettons à l'association humanitaire MSF de secourir les populations des territoires palestiniens qui font face à une situation humanitaire dramatique.

Je vous propose de participer à cet effort de solidarité par une contribution à hauteur de 20 000 € au Fonds régional d'urgence de l'association Médecins Sans Frontières.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser sur le budget principal 2023 le versement à l'association Médecins Sans Frontières d'une subvention de vingt mille euros (20 000 €) pour l'année 2023, en un seul versement,
- Autoriser M. le Maire à effectuer toutes démarches à cet effet et notamment à signer tout acte afférent à la subvention accordée,
- D'imputer la dépense correspondante sur le budget 2023 – chapitre 65 – article 65748 – fonction 048.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 décembre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN